



# VERSAILLES

## Saint-Louis - Conseil de quartier du 13 mars 2024 Projet de CR

### 1.- Présentation du Conservatoire à rayonnement Régional (CRR) et sa programmation culturelle par Mme Emmanuelle de Crépy, adjointe au maire déléguée à la culture et la concertation, conseillère communautaire de Versailles Grand Parc

➤ *Voir diapositives sur le site versailles.fr*

Lors d'un précédent conseil de quartier, une présentation de la programmation de la ville de Versailles avait été effectuée.

La ville de Versailles fait partie de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc dont François de Mazières est le président. Emmanuelle de Crépy est élue à Versailles Grand Parc en tant que conseillère communautaire.

La programmation culturelle de Versailles Grand Parc est surtout assurée par le Conservatoire à Rayonnement Régional.

Emmanuelle de Crépy précise qu'elle participe au conseil d'établissement.

Elle présente le conservatoire et commente les diapositives.

### 2.- Restitution de la réunion-debat de VEI du samedi 9 mars 2024

- Réduire
- Trier
- Valoriser
- composter

La présentation intégrale, détaillée par thème et par intervenant, est disponible sur :  
[www.versaillesenvironnementinitiative.fr](http://www.versaillesenvironnementinitiative.fr)

#### Interventions de :

- **M. Philippe Pain**, conseiller municipal délégué à la propreté urbaine et aux commissions de sécurité sur la gestion des déchets.  
➤ *Voir diapositives ci-jointes.*
- **Béatrice Floch** (VEI) sur 3 éléments choisis parmi ceux abordés lors de la réunion-débat.

### 1. Compost en copropriété :

René Pollet, habitant de Versailles, a décrit son expérience de la mise en place réussie d'un compost en copropriété. Au-delà de la nécessité d'avoir un porteur de projet, il est essentiel que le principe même du compost soit accepté par le plus grand nombre.

Dans cet exemple les bacs de compost sont contre un mur aveugle, leur installation a été approuvée en Assemblée Générale (obligatoire), un copropriétaire est référent compost (formé par VGP). Les bacs sont gratuits. Régulièrement, à l'issue de sa transformation, le compost est récupéré et réutilisé pour les espaces verts de la résidence.

### 2. Textiles :

Des échanges ont eu lieu, dans le contexte de la proposition de loi anti fast-fashion. L'occasion de rappeler que les textiles propres (vêtements, linge de maison, etc.) peuvent être déposés en bornes spécifiques de collecte (2 dans le quartier Saint Louis), ils seront ensuite réutilisés, recyclés ou valorisés.

VEI rappelle qu'il existe également des ressourceries (dons de textiles, d'objets...) gérées par les associations (Emmaüs notamment), ainsi qu'à Versailles la ressourcerie Soligratuit abritée par la maison de quartier Bernard de Jussieu.

### 3. Déchets automobiles :

Au-delà du recyclage des déchets issus de notre mode de vie au quotidien, qu'il faut s'efforcer de réduire, la mise en place d'une économie circulaire (mieux produire, mieux consommer, mieux recycler) dans la filière puissante de l'automobile a été décrite. Les véhicules sont chers, les pièces détachées de ces véhicules peuvent être rares, sont chères et sont indispensables à la réparation automobile. Leur récupération et leur reconditionnement s'organise avec pour exemple Renault et la création de la Refactory de Flins en partenariat avec l'Université de Versailles Saint Quentin. Lien vers la présentation détaillée : <https://www.versaillesenvironnementinitiative.fr/docs/2024-03-09-7-VEI-Dechets-automobiles.pdf>

## 3.- Questions diverses

Les points suivants ont été abordés :

- Présence estudiantine bruyante le jeudi soir rue de Satory sur la voie publique au niveau du « Coup d'État » après 23h
- Quelle politique pour les écrans lumineux en zone patrimoniale protégée, cf place de la cathédrale
- Problème de stationnement en double file rue d'Anjou au niveau du cabinet de Kinésithérapie
- Quelles vont être les contraintes de circulation et de stationnement pendant les jeux olympiques